

MASTER PROFESSIONNEL

MENTION : **TERRITOIRES ET SOCIÉTÉS, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT**

SPECIALITE : **Systemes d'information et informations géographiques pour la gestion et la gouvernance des territoires**

Cohabilitation avec l'Université Montpellier II et l'ENGREF
(École Nationale du Génie Rural, des Eaux et Forêts)

S.C.U.I.O. - UNIVERSITE PAUL VALERY – MONTPELLIER III - 2009-2010

⊙ **CONDITIONS D'ADMISSION**

- En Master 1 :
 - Licences en Géographie-Aménagement, Environnement, Sciences de la Terre, Informatique, Biologie.
 - Diplômés d'écoles d'architecture, urbanisme, démographie.
- En Master 2 :
 - *sur dossier*
 - et • *sur entretien éventuel*Dossier à déposer avant la fin juin.

⊙ **CRITÈRES DE SÉLECTION**

En M2 : Sélection sur dossier et entretien éventuel.

⊙ **NOMBRE D'ÉTUDIANTS ADMIS**

En M2 = 24.

⊙ **ENSEIGNEMENT À DISTANCE**

Non

⊙ **FINALITÉ PROFESSIONNELLE**

Possibilité d'emploi :

- Dans les services techniques des collectivités territoriales.
- Bureaux d'études en aménagement.
- Agences d'urbanisme.
- Chambres consulaires.
- Coopération internationales (ONG).

⊙ **PARTENAIRES PROFESSIONNELS**

- ENGREF (École Nationale du Génie Rural, des Eaux et Forêts).
- CIRAD (Centre International en Recherche Agronomique pour le Développement).

⊙ **STAGES**

En M2 semestre 2 : stage en entreprises de six mois.

UFR III

Bât. C – Bureau 07 – r.d.c.
☎ 04 67 14 55 17 - 04 67 14 24 37
master.ufr3@univ-montp3.fr

Responsable de la Formation :
M. Jean-Paul BORD
jean-paul.bord@univ-montp3.fr

TERRITOIRES ET SOCIÉTÉS, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

**SPECIALITE : Systèmes d'information et informations géographiques
pour la gestion et la gouvernance des territoires**

MASTER PROFESSIONNEL 1 : Première Année

1^{ÈRE} ANNÉE : 60 ECTS (CRÉDITS)

La première année de MASTER se compose de 2 semestres constitués d'Unités d'Enseignement.

SEMESTRE 1 30 ECTS (Crédits)		
	TRONC COMMUN	
U.E.1	Les concepts fondateurs des sociétés et de leurs aménagements	→ 48H – 6 ECTS
U.E.2	Méthodes d'enquête en sciences sociales	→ 24H – 3 ECTS
U.E.3	Bases pratiques en cartographie et SIG	→ 24H – 3 ECTS
U.E.4	Langue vivante	→ 20H – 3 ECTS
	SPECIALITE	
U.E.5	<i>Trois enseignements à choisir parmi les quatre proposés</i>	→ 150H – 15 ECTS
	- Acteurs, territoires, gouvernance	→ 50H - COEFF. 5 - 5 ECTS
	- Analyse spatiale, analyse géographique, spatialité des sociétés	→ 50H - COEFF. 5 - 5 ECTS
	- Architectures, systèmes, réseaux	→ 50H - COEFF. 5 - 5 ECTS
	- Systèmes d'information et bases de données	→ 50H - COEFF. 5 - 5 ECTS

SEMESTRE 2 30 ECTS (Crédits)		
	SPECIALITE	
U.E.6	Traitement d'images de télédétection	→ 50H – 5 ECTS
U.E.7	Sémiologie graphique, cartographie, théories sur les données géographiques	→ 50H – 5 ECTS
U.E.8	Sources d'information : enquêtes, statistiques, analyse du discours	→ 50H – 5 ECTS
U.E.9	Bases de données spatiales	→ 50H – 5 ECTS
U.E.10	Mini projet tutoré	→ 80H – 10 ECTS

TERRITOIRES ET SOCIÉTÉS, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

**SPECIALITE : Systèmes d'information et informations géographiques
pour la gestion et la gouvernance des territoires**

MASTER PROFESSIONNEL 2 : Deuxième Année

2^{ÈME} ANNÉE : 60 ECTS (CRÉDITS)

La deuxième année de MASTER se compose de 2 semestres constitués d'Unités d'Enseignement.

SEMESTRE 1 30 ECTS (Crédits)		
U.E.1	Maîtrise des outils CAO en sciences humaines	→ 24H – 3 ECTS
U.E.2	<i>Trois enseignements à choisir parmi les quatre proposés</i> - Algorithmes, programmation, objet, complexité - Gestion et montage de projet - Analyse spatiale avancée - Communications	→ 150H – 15 ECTS → 50H - 5 ECTS → 42H - 5 ECTS → 50H - 5 ECTS → 50H - 5 ECTS
U.E.3	<i>Un enseignement thématique à choisir parmi les trois proposés</i> - SIG en collectivités territoriales - Politique de transport et aménagement des territoires - Ressources renouvelables et aménagement du territoire	→ 100H – 12 ECTS → 100H - 12 ECTS → 100H - 12 ECTS → 100H - 12 ECTS

SEMESTRE 2 30 ECTS (Crédits)		
U.E.4	Stage Travail en entreprise encadré. Six mois.	→ 30 ECTS

© PRÉSENTATION DE LA FORMATION :

La spécialité de Master SIIG3T a pour objectif de former des étudiants à la maîtrise des méthodes et outils (SIG Systèmes d'informations géographiques, Télédétection, Analyse spatiale...) nécessaires à l'élaboration d'un projet territorial qui mobilise les acteurs de l'aménagement.

Dans un souci de clarté et de meilleure lisibilité, nous proposons le sigle SIIG. Les deux expressions reflètent d'ailleurs bien la double compétence méthodologique que nous voulons donner aux étudiants : une compétence informatique grâce à l'Université Montpellier II et une compétence géographique par l'intermédiaire de l'Université Montpellier III. Ces compétences seront valorisées, notamment grâce à l'ENGREF, dans les domaines de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

☞ *Ce Master peut se préparer également en Formation Continue.*
(SUFCO - ☎ 04 67 14 55 55 – 4^{ème} étage du Bât. B).

